



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E158160

VALABLE JUSQU'AU 17/10/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2010

Forme juridique : SARLU

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 52457113000029

Siret : 524 571 130 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2119826

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AM 213 465

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AM 213 465

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ACTYLEN

61 AV RASPAIL
94100 ST MAUR DES FOSSES

Téléphone : 01 49 76 65 95

Portable : 06 27 16 04 40

Site Internet :

E-mail : c.charpentier@actylen.com

Responsabilité légale :
CHARPENTIER CARL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	13/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.